



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Technicien géomètre topographe



Lieu(x) de préparation :
Lamentin - LP Petit Manoir

Bâtiment Travaux Publics

Le technicien géomètre est un homme ou une femme d'extérieur et de bureau. Il fait à la main des relevés qu'il transpose. Il utilise également des instruments de mesure modernes et sophistiqués. Il maîtrise l'informatique, outil indispensable pour effectuer calculs, DAO, SIG (Système d'information géographique). Il fixe les limites exactes des propriétés foncières.

Il participe à l'élaboration d'un dossier d'étude de construction, exploite les notes de calcul et prépare les dessins d'exécution.

En tant que responsable du chantier, il prépare le travail, détermine les besoins en personnels et en matériel, décompose l'ouvrage en ouvrages élémentaires, décrit les travaux, répartit les tâches et suit le travail. En fin de chantier, il prend en charge la facturation. Il est formé à la gestion économique de base des travaux.

Il a un rôle de coordonnateur entre le bureau et le chantier, les documents et l'activité réelle. Le technicien géomètre est un précieux collaborateur du géomètre expert.

Il a une parfaite connaissance de la réglementation et des lois. L'environnement professionnel du technicien géomètre topographe est fortement imprégné de connaissances administratives, économiques et juridiques. Son activité aide à la décision dans les domaines de la prévention des risques majeurs, la gestion des transports et des déplacements, le diagnostic de la voirie communale, l'inventaire du logement social, la gestion des réseaux (assainissement, eau potable, électricité, télécommunications), le mobilier urbain (éclairage public)...

Au cours du cycle de préparation du **Bac pro 3 ans**, les élèves se présentent **obligatoirement** et les apprentis **facultativement** aux épreuves du(des) diplôme(s) suivant(s) : **B.E.P. topographie**

Au programme

- **Topographie** : préparation de l'intervention, lever (croquis et mesures du terrain), implantation, traitement des données
- **Foncier** : division parcellaire, production de documents administratifs, conception des opérations d'aménagement
- **Urbanisme, paysage et aménagement** : production de documents administratifs, conception des opérations d'aménagement.

Enseignements professionnels

Cette formation est axée en priorité sur l'enseignement des connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction :

- Élaboration du dossier de définition des ouvrages
- Estimation du coût du programme de construction
- Consultation des entreprises
- Élaboration des offres de prix
- Attribution des marchés
- Préparation des travaux
- Suivi de la réalisation
- Réception et bilan de l'opération.



Janvier 2010

3 Durée de la formation

Les études conduisant au bac pro durent 3 ans, soit 84 semaines de cours auxquelles s'ajoute une période de formation en milieu professionnel de 22 semaines.

3 Qualités requises

- Bonne représentation des formes et des volumes dans l'espace
- Transposer en dessins des données exprimées sous une autre forme (notes de calculs, esquisses, etc.).
- Se référer à des normes et s'y conformer avec rigueur
- Suivre des processus méthodologiques rigoureux et précis
- Maîtriser les outils informatiques : logiciels de CAO (conception assistée par ordinateur) et de DAO (dessin assisté par ordinateur)

3 Quelle insertion professionnelle ?

Ces professionnels peuvent travailler :

dans une structure privée : cabinet de géomètre expert, société de topographie, bureau d'études, promotion immobilière, entreprise de travaux publics ou société d'autoroute, entreprise gestionnaire de réseaux (adduction d'eau, assainissement, électricité...), secteur de l'environnement (parcs naturels, agences de l'eau).

dans une structure publique : service du cadastre, l'Institut géographique national IGN, services topographiques des entreprises publiques (EDF,...), services techniques des villes et collectivités territoriales, DDE (systèmes d'information géographique SIG) etc.

Les métiers accessibles sont :

- Technicien(ne) géomètre topographe
- Technicien(ne) d'étude
- Technicien(ne) chargé du suivi des travaux
- Métreur(euse)

La nature des matériels utilisés et l'environnement professionnel (émanations, bruits, températures...) nécessitent le respect des règles de sécurité et le port de vêtements de protection (casque antibruit, gants...).

Une bonne maîtrise des langues (anglais surtout) peut faciliter l'insertion professionnelle à l'étranger.

3 Quelle poursuite d'études ?

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention bien ou très bien à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en :

- BTS Géomètre topographe
- BTS Bâtiment
- BTS Étude et économie de la construction
- BTS Travaux publics

N.B : A l'issue de la seconde professionnelle ou de la première professionnelle, si vos résultats le permettent, vous pouvez passer en classe de 1^{ère} Sciences et technologies Industrielles - génie civil.

Pour en savoir +

- Prendre contact avec les Conseiller(ère)s d'orientation - psychologues en établissement ou au CIO.
- Publications ONISEP consultables dans le kiosque au CDI :
 - Les métiers du bâtiment et des travaux publics, Voie Pro Onisep
 - Les métiers du Bâtiment et des Travaux Publics, Parcours Onisep
 - Les Fiches Métiers Onisep, Bâtiment Travaux Publics Architecture Urbanisme

Toujours plus d'infos sur :
onisep.fr

